



DEPARTEMENT
PAS-de-CALAIS
ARRONDISSEMENT
BETHUNE
COMMUNE DE
LABOURSE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 29 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf du mois de novembre à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Philippe SCAILLIEREZ, Maire, suite à des convocations adressées à chacun des membres le vingt-et-un novembre deux mille vingt-trois et dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Délibération
N°2023CM61

Révision des tarifs des participations familiales au Centre de Loisirs

Étaient présents : Mmes Mrs Philippe SCAILLIEREZ, Nicole CHASTENEZ, Bernard PRUVOST, Isabelle VANELLE, Isabelle VANLANDE, Annick SAVOLDELLI, Claudie MARTEL, Roland JOLY, Frédéric DISSAUX, Aimé ROUSSEY, Didier FATOU, Betty BEN, Isabelle CAZIN, Johnny GLAVIEUX, Rosanna GILLET.

Étaient excusés : Mmes Mrs Alain COQUERELLE, Dorothée HAUER, Delphine MICELLI, Patrice ANDREOTTI, Caroline DERAEDT, Rodrigue DESULTERRE, Alain DIENI.

Était absent : Mr Frédéric DREZE

Pouvoirs :

Mr Alain COQUERELLE à Mme Isabelle VANELLE
Mme Dorothée HAUER à Mme Isabelle VANLANDE
Mme Delphine MICELLI à Mr Johnny GLAVIEUX

Madame Isabelle VANELLE est élue Secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 23

Conseillers présents : 15

Monsieur le Maire invite l'assemblée à procéder à la réévaluation des tarifs des participations des familles au centre de Loisirs.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

Considérant que le SIVOM de la Communauté du Béthunois a décidé d'uniformiser, au 1^{er} janvier 2023, le tarif des petites vacances à celui des vacances d'été,

Considérant que prix facturé à la commune s'élève à 30 € par jour/enfant pour le centre de loisirs du mercredi et à 40 € par jour/enfant pour le centre de loisirs des vacances scolaires,

DECIDE

de fixer au 1^{er} janvier 2024 les tarifs des participations des familles au centre de Loisirs comme suit :

Pour les enfants laboursois et pour les enfants non laboursois qui fréquentent les écoles de Labourse :

Centre de Loisirs des mercredis

❖ Journée complète 1 ^{er} enfant	:	11.47 €
❖ Journée complète 2 ^{ème} enfant	:	10.31 €
❖ Journée complète 3 ^{ème} enfant	:	9.17 €
❖ Demi-journée avec repas	:	10.31 €
❖ Demi-journée sans repas	:	6.88 €

Pour les familles bénéficiant des minimas sociaux

❖ Journée complète 1 ^{er} enfant	:	10.22 €
❖ Journée complète 2 ^{ème} enfant	:	9.08 €
❖ Journée complète 3 ^{ème} enfant	:	7.95 €
❖ Demi-journée avec repas	:	9.08 €
❖ Demi-journée sans repas	:	5.68 €

Centre de Loisirs d'été

❖ Journée complète 1 ^{er} enfant	:	15.30 €
❖ Journée complète 2 ^{ème} enfant	:	14.28 €
❖ Journée complète 3 ^{ème} enfant	:	13.26 €

Pour les familles bénéficiant des minimas sociaux

❖ Journée complète 1 ^{er} enfant	:	14.28 €
❖ Journée complète 2 ^{ème} enfant	:	13.26 €
❖ Journée complète 3 ^{ème} enfant	:	12.24 €

Pour les extérieurs

Le tarif appliqué sera celui du prix facturé par le SIVOM de la Communauté du Béthunois.

ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

le Maire,



Philippe SCAILLIEREZ.